

Passion Faïence

n° 28 - Octobre 2005

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

Sommaire

Etudes et notes

- Bernard RICHARD : *Mise au point des connaissances sur la manufacture de faïence et porcelaine implantée à Fismes par Georges Vernon père et fils (1853-1861).*

pp. 1-8

- Françoise GUILLUY : *Une carrière d'argile exceptionnelle en Haute-Normandie.*

pp. 9-20

- André GARÇONNAT : *A propos de quelques faïenciers du début du 19ème siècle.*

pp. 21-23

- Marie-Christine VIDEAU : *A la recherche de Martin Dammann.*

pp. 24-27

Photos

- *Un dessous de carafe en Gien.*

p. 28



1. FORET DE LA LONDE — Carrière de la Terre à Pot



Le livret ouvrier de Jean Eutrope Garçonnat



Vase signé A. Dammann



Fismes - décor de style Minton : "Fleurs des Indes et papillons".



Marie Bagnall, épouse de André Dammann

Mise au point des connaissances sur la manufacture de faïence et porcelaine implantée à Fismes par Georges Vernon père et fils (1853-1861)

par Bernard RICHARD

Pour des raisons d'efficacité les références bibliographiques sont incluses dans le texte.

DÉNOMINATION

- MANUFACTURE DE FAÏENCE PORCELAINES ET AUTRES PRODUITS CÉRAMIQUES
- FABRIQUE DE POTERIES FINES
- LA PORCELAINERIE

(Arch. de la Marne, Q, enregistrement, Fismes, Actes Civils, divers actes).

ADRESSE ET LIEUDIT

FISMES : Le Moulin à Tan ou Moulin du Pont Neuf, situé à 500m à la sortie ouest de Fismes sur la Route Impériale devenue RN 31 de Reims à Rouen. Les bâtiments sont compris entre le lit de la rivière l'Ardre et la route à 200 m en amont du confluent de la Vesle et de l'Ardre.

DUREE D'EXISTENCE

Le bail de location du moulin est du 01/11/1852. (Arch. de la Marne, Q, enregistrement, Fismes, Actes Civils, Vol. 164, f°85 v°).

Le 01/01/1853, demande de travaux. (Arch. de la Marne, S 1709).

Début de la première société le 01/09/1853. (Arch. de la Marne, 17 U 236).

Deuxième société : 01/07/1856 - 05/07/1859 (Arch. de la Marne, 17 U 237 - f°10v°, 17 U 238 - f° 55r° et v°).

22/10/1860, demande de dissolution de la troisième société, créée le 11/08/1859. (Arch. de la Marne, Q, enregistrement, Reims, Actes judiciaires. Vol. 295, f°133 v°).

Fermeture définitive dans le premier semestre 1861.

?/?/1861, rachat par Sarreguemines (d'après le mémoire de Charles Vernon : "*c'est donc la fabrique de Sarreguemines qui a ache-*

té les formes et les modèles créés par mon père").

NATURE DES PRODUCTIONS

- Faïence, faïence fine, porcelaine à l'os, porcelaine anglaise, porcelaine phosphatique

(*Exposition des Produits de l'industrie de toutes les Nations* - Catalogue officiel, publié par ordre de la Commission Impériale, Edition E. Panis, 10 place de la Bourse, Paris, 1855).

- Cailloutage : "*Faïence granit nouveau genre*"

(A. Guénard, *Statistique Historique du Département de la Marne*, Châlons sur Marne, 1862, page 416).

- Des pièces portent la marque "granit".
- Carrelage .
- "*Autres produits céramiques*".

On ne possède aucun catalogue, aucune fiche de fabrication. Des analyses de tessons seraient nécessaires.

IMPORTANCE PROBABLE DE LA MANUFACTURE

D'après le recensement de Fismes du 01/05/1856, on trouve une trentaine d'ouvriers. (Arch. de la Marne, 122 M104).

Dans l'état des principales industries du département de la Marne du 9 mai 1860, on apprend que la "fabrique de porcelaine" emploie 60 ouvriers. (Arch. de la Marne, 186 M 7).

L'Etat civil de Fismes pour la durée de la période de fabrication nous permet de confirmer ces chiffres . Il y en a eu sûrement plus entre 1857 et 1859, apogée de la manufacture. Au recensement de Fismes du 01/06/1861 beaucoup d'ouvriers ont quitté Fismes ou travaillent "*dans d'autres communes*". (Arch. de la Marne, 122 M129).

Une liste, certes sans doute incomplète, d'ouvriers et de personnes ayant eu des intérêts avec la faïencerie a été élaborée, avec une petite généalogie sur chacun.

HISTORIQUE

A ce jour nous ne possédons aucune archive provenant directement de cette faïencerie ; les ouvrages sur la céramique ne mentionnent pas cette fabrique, d'autres, qui parlent de marques ou monogrammes citent Vernon avec des dates erronées.

Seules les deux publications remarquables de René Gandilhon, conservateur en chef et directeur des services d'archives du département de la Marne, puis inspecteur général des archives de France font références à cette manufacture et à ses fondateurs : les Vernon.

Elles ont fait la notoriété de la porcelaine de Fismes : *La Manufacture de faïence et de porcelaine de Fismes*, Mémoire de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 1965, t. LXXX, pages 159-183 et *Les Vernon graveurs et faïenciers en Angleterre en Russie et en France*, Mémoire de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 1975, t. XC, pages 317 - 330.

Cependant une erreur d'interprétation, volontaire ou involontaire, du texte relatif à la troisième société ("3e époque") par le "marché de l'antiquité et de la brocante" et certains collectionneurs, a duré et a été bien entretenue pendant près de quarante ans. Cette erreur a fait que des pièces aux décors imprimés à Fismes mais portant la marque baptisée 9 de Sarreguemines ont passé pour être fabriquées à Fismes.

Il aura fallu attendre le 3 août 2001 pour qu'une mise au point soit faite entre les chercheurs de Sarreguemines et de Fismes, à propos des décors, des pâtes, des numérotations. Cela a abouti à apporter des précisions dans un ouvrage : *Sarreguemines : La Porcelaine* par Alain Bénédick et Ulrike Radunz, édit. Pierron, Sarreguemines, 2002.

D'autre part un projet de publication intitulée *La manufacture de faïence et porcelaine de Fismes (1853-1861) : l'énigme*

"*Fismes-Sarreguemines*", les questions sont posées par B. Richard, devrait voir incessamment le jour.

Les articles de René Gandilhon sont repris dans leur intégralité par :

- C. Hiegel dans *Les fabriques de faïence et de porcelaine de Sierck (Moselle)*, éditions Serpenoise, 1980, p.112.

- G. J. Peiffer dans *Les faïences anciennes du pays de Longwy*, éditions G. Klopp, 1985, p. 100.

- E. Decker, C. Thévenin, *Faïences de Sarreguemines : les Arts de la table*, Presses Universitaires de Nancy, 1992, p. 36.

- Hervé Lepori sur un site internet : <http://herve.lepori.chez.tiscali.fr>

Nouvelles publications sur cette manufacture à partir d'éléments retrouvés dans différents fonds d'archives :

- B. Richard, "*Les Vernon, la Manufacture de faïence et porcelaine de Fismes (Marne) - Rappel Historique - Nouveaux axes de recherche*", Mémoire de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, t. CXVI, 2001, p.253 -262, (37 notes), 3 pl.

- B. Richard, "*Georges Vernon père et fils, Une manufacture de faïence et porcelaine, un mouvement industriel, un important déplacement d'ouvriers faïenciers (1853 -1861)*", Reims, journée scientifique du C.E.P.L.E.C.A. 15/06/2001, LES ARTS DU FEU, textes réunis par Claude Brévot-Dromzé (C.E.P.L.E.C.A), Presses Universitaires de Reims, Université de Reims Champagne Ardennes (ISBN 2-91-5271-01-1), 2004, pages 147-160, 63 réf., 2 photos, 2 plans.

- J. Rosen, *Faïenceries françaises du Grand Est, inventaire Bourgogne, Champagne - Ardennes, XIVe - XIXe siècle*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (C.T.H.S.), 2001, p. 512 -519, fiche 51-07-Fismes en collaboration avec B. Richard, 5 photos, 3 plans, 1 planche de marques.

Projets élaborés :

- B. Richard, *Epine : un décor des faïenceries de Fismes, Sarreguemines, Boch-Frères, Clairefontaine, Grigny, ...* dans "Passion Faïence" n° 24, (ISSN 1274-0438), 2003, pages 2-13, 14 réf., 30 photos.

- B. Richard, *De la Porcelaine de Creil & Montereau imitant formes et décors de la fabrique anglaise de Minton* (quand Georges Vernon était directeur de la fabrique de Creil), dans "Passion Faïence" n° 26, 2004, pages 22-24.

- Un ouvrage spécifique sur la manufacture de faïence et porcelaine de Fismes est en fin de rédaction (environ 200 pages avec 200 illustrations), mais bien des recherches resteraient à peaufiner.

Le fondateur, Georges Vernon, est né à Burslem (Angleterre), il travaillait à Hanley comme graveur deux quartiers de Stocke - on - Trent connus pour ses fabriques de faïences et porcelaines.

On retrouve sa trace en France, à Paris, en octobre 1827 avec la naissance d'un fils ; il est toujours graveur.

En 1829, il est à Creil et en 1831 il travaille à la manufacture de St Cricq Casaux. Il en devient directeur en 1836 et son fils Georges sera sous directeur . Il y restera jusque 1848 - 1849 (Maddy Ariès, *Creil : Faïence fine et porcelaine*, librairie Guénégaud, Paris, 1994, pages 28 et 53). (Arch. Municipales de Creil).

C'est probablement au début 1850, qu'il va à Longwy, où son fils ira le retrouver en 1851 (aucune archive n'a été retrouvée à ce jour) et c'est comme "fabricants de faïences à Longwy" qu'ils louent le Moulin Pont Neuf à Fismes le 01/11/1852 pour créer leur propre Manufacture. Après des travaux d'hydraulique, des constructions importantes autour du Moulin, la fabrique gérée par actions et en commandite fonctionnera sous trois raisons sociales successives :

Vernon père et fils, 01/09/1853 - 26/06/1856 (Arch. de la Marne, 17 U 236 - f°11v°, 17 U 237 - f°10r°, 10v°).

La société est gérée essentiellement par des anglais : les Vernon, le gendre de Georges fils, Thomas Hurst, éleveur à Chantilly (Oise) et Elias Martyn, de Cartew en Angleterre.



Fig. 1 à 4 : Les marques de la première société

Vernon père, fils et Compagnie - 01/07/1856 - 05/07/1859

(Arch. de la Marne, 17 U 237 - f°10v°, 17 U 238 - f°55r° et v°).

Cette deuxième société a pour but, certainement déjà, de se mettre en conformité avec la loi sur les sociétés en commandite (qui se mettra en application) et d'obtenir des capitaux en y incluant de nouveaux commanditaires. Nous citerons parmi eux : Rémy Fayet, Laurent Goumant, 2 familles Neveux, un banquier rémois, le propriétaire de la papeterie de Courlandon... Durant cette période la manufacture atteindra son sommet de production.

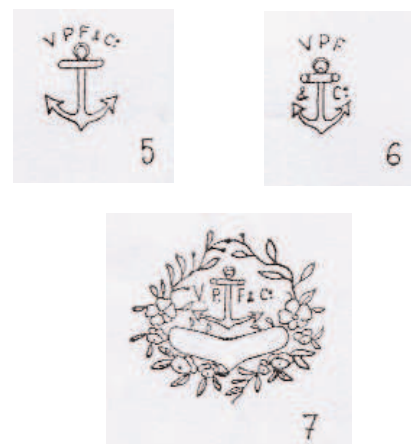


Fig. 5 à 7 : Les marque de la deuxième société

Vernon père et compagnie - 11/08/1859.

La société créée par Georges Vernon père, qui devient le seul gérant, en gardant les mêmes commanditaires, montre déjà un déclin suite aux problèmes économiques et politiques français. Les problèmes s'aggravant, il est décidé la dissolution de cette société le 22/10/1860 (*Arch. de la Marne, 17 U 238 - f°62r° et v°, Acte judiciaire Reims, Vol. 295 f°133 v°*).

En mai 1860, il est déclaré 60 ouvriers payés 3,50 F pour les hommes, 1,50 F pour les femmes par 12 heures de travail (*Arch. de la Marne, 186 M 7*).

Divers procès intentés par les actionnaires, de nombreuses lettres de créances avec les fournisseurs et notamment, une décision de justice du 20/12/1860, suite à un problème d'hydraulique avec le moulin situé en amont, priveront l'usine de finances et de la force motrice nécessaire à son fonctionnement (*Arch. de la Marne, Acte judiciaire Reims, Vol. 296 f°95 v°*).

Il viendra s'ajouter à cela, le 23/01/1860, le traité Franco-Anglais sur la libre circulation des marchandises entre les deux pays, réduisant les droits d'importation.

Les fabrications ont du s'arrêter dans le premier semestre 1861 (?) car au recensement du 01/06/1861, il ne reste pratiquement plus d'ouvriers faïenciers à Fismes. Les 28/07 et 21/10/1861, Vernon fils, puis le père "*ancien fabricant de porcelaine*" font procéder par Me Guillaume, notaire à Fismes, à la vente volontaire de leurs meubles.

"*En 1861, Sarreguemines achète à la manufacture Vernon de Fismes dans la Marne des cartons de décors où figurent des vignettes orientalisantes créées par la faïencerie anglaise Minton.*" (E. Decker, C. Thévenin, *Faïences de Sarreguemines : les Arts de la table*, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 36).

Ainsi est reprise, une fois de plus, la phrase du manuscrit de Charles Vernon, cité par René Gandilhon.

Entre 1860 et 1861, Vernon travaillait-il en collaboration avec Sarreguemines ? C'est peut probable... A quelle date exacte eu lieu le

rachat ? de quoi se composait-il ? (stocks, formes, matériels, cartons...). A ce jour bien des questions restent posées...

QUELQUES MOTS SUR LE PERSONNEL

(*D'après les recensements du 01/05/1856, du 01/06/1861, et l'Etat civil de Fismes*).

Georges Vernon, père et fils, se sont entourés de collaborateurs spécialisés venus de grands centres faïenciers français, anglais, allemands, belges... Des Fismois seront également formés au métier de faïencier et, après la dissolution de la faïencerie de Fismes, ils iront à leur tour travailler dans d'autres manufactures. (B. Richard, "*Georges Vernon père et fils, Une manufacture de faïence et porcelaine, un mouvement industriel, un important déplacement d'ouvriers faïenciers (1853 - 1861)*", LES ARTS DU FEU, textes réunis par Claude Brévot-Dromzé (C.E.P.L.E.C.A), Presses Universitaires de Reims, Université de Reims Champagne Ardennes (ISBN 2-91-5271-01-1), 2004, pages 147-160, 63 réf., 2 photos, 2 plans).

PIÈCES CÉRAMIQUES

La production, étalée sur trois périodes, a atteint son maximum entre 1857 et 1859 avec certainement plus d'une soixantaine d'ouvriers.

Le nombre des formes, anglaises pour la plupart, est sûrement de plusieurs centaines. Il a permis la fabrication de services de table, de services à café, thé, chocolat, gâteaux, des services de toilette, des chandeliers, des coquetiers, enfin tout ce qui concerne les arts de la table et sûrement des statuettes, du carrelage, des vases et peut-être même des boutons...

Il y a eu des pièces importantes (plats de plus de 40 cm de long, des soupières, des cafetières imposantes, des aiguères de plus de 30 cm de haut). Nous supposons qu'il y avait trois fours et un four à calciner les os (nombreux os retrouvés autour de la faïencerie). L'emploi de silex provenant d'une terre louée à proximité du site est sûr. Les autres matières premières étaient tirées de la région (terre à faïence et porcelaine), de Belgique comme le charbon et sans doute aussi d'Angleterre.

Au cours de la première période (01/09/1853 - 26/06/1856), les décors sont constitués de feuilles de vigne et grappes de raisin, de feuilles de chêne et glands, de lierre ; ces motifs existent également en relief sur les formes. Il y a également des fleurs comme pensées, roses et boutons de roses, églantines... sans oublier "le chardon ou bleuet" que l'on retrouve également sur des services de table en "bleu fusé", en "faïence granit". Les formes sont d'inspiration anglaise comme il était de mode à l'époque. Certaines pièces sont rehaussées d'or. Elles sont en faïence, porcelaine..., "granit" et pour certaines plus ou moins bien finies dans les formes et la régularité des décors.



Fig. 8 : Fismes : décor "au chardon".



Fig. 9 : Fismes décor de "roses".

Durant la deuxième période (01/07/1856 - 05/07/1859), certains motifs sont

toujours présents. Il semblerait que dès cette époque les copies des décors de style "Minton" apparaissent, et se développent (arrivée de nouveaux ouvriers anglais en 1857).



Fig. 10 : Fismes décor de style Minton : "Lignes brisées".



Fig. 11 : Fismes décor de style Minton : "Fleurs des Indes et papillons".



Fig. 12 : Fismes décor de style Minton : "Mouche et oiseau".

La production de la troisième période (11/08/1859 - 22/10/1860) est assez "floue".

René Gandilhon écrit : *"La marque eut dû être ... VP et C°. Nous n'avons eu sous nos yeux aucunes pièces de faïence ou de porcelaine portant cette marque"*. Aujourd'hui encore aucune marque de ce type n'a été trouvée.

Il dit ensuite : *"Par contre nous avons trouvé diverses pièces ayant les décors et les bordures de la manufacture Vernon mais avec une marque de la faïencerie de Sarreguemines, marque à laquelle nous avons attribué le N° 9 (page 170 du premier article). Les couleurs des décors sont moins vives, le travail nettement moins bien exécuté, les ors remplacés par des jaunes, les reliefs réduits ou supprimés"...*

L'ambiguïté est partie de cette phrase. Mais dans l'esprit de René Gandilhon cette marque est bien de Sarreguemines.

Pour la description du service 35 (page 182 de ce même article) sans marque, qu'il semble attribuer à la troisième période, il note que l'appendice de préhension ne comporte pas à la base les habituelles feuilles d'acanthe en relief...

On se sait pas confirmer la provenance exacte de ce service, mais il a sûrement été fabriqué à Sarreguemines.

On peut dire que le jaune avait déjà

remplacé l'or en deuxième période, que des pièces de cette époque, certainement de fin 1859, sont "mal peintes" sans doute à cause des difficultés financières et matérielles rencontrées.

Quant aux pièces portant le "blason de Lorraine" (marque 19 de Sarreguemines dans l'ouvrage : *Les Faïences de Sarreguemines, les marques de fabrique*, édit. des Amis du Musée de Sarreguemines, 1990), doit-on supposer que la Manufacture de Sarreguemines a créé cette marque au rachat de Fismes ? La marque relative à la porcelaine (à Sarreguemines) étant, à l'époque, la marque 29 dans l'ouvrage cité ci-dessus.

A noter que des pièces portant cette marque 29, ressemblent singulièrement, par la forme, à des pièces de Fismes. Normal ! on fabriquait des formes anglaises et on imitait les décors anglais...

A Sarreguemines, les décors de style "Minton", "l'églantine" sont répertoriés avec des numéros de décor différents de ceux de Fismes. (*Sarreguemines : La Porcelaine*, par Alain Bénédick et Ulrike Radunz, édit. Pierron, Sarreguemines, 2002).



Fig. 13 : Sarreguemines décor "Fleurs des Indes et papillons"
Fabrication après 1920, marque 19B

Cette manufacture a continué à fabriquer avec les formes et les cartons de Fismes. Autre remarque : les appendices de préhension sur beaucoup de pièces de Sarreguemines sont les mêmes que sur ceux du service 35 cité par René Gandilhon et, plus tardivement encore, plus tronqués, les prises de couvercle modifiées...

Rapellons que dans son premier article, page 182, René Gandilhon précise que "M. J. Cazal, Président Directeur Général de cette firme lui avait refusé de consulter les archives de la société"...

Après notre réunion du 3 août 2001, les études de très nombreuses pièces, de documents, l'examen des marques en creux sur les pièces aux décors de style Minton faits à Fismes et portant le "fameux écusson vert", nous permettent de dire qu'elles ont bien été fabriquées à Sarreguemines. (Sarreguemines : *La Porcelaine* par Alain Bénédick et Ulrike Radunz, édit. Pierron, Sarreguemines, 2002).

Cependant la recherche reste largement ouverte pour cette troisième société et la relation éventuelle avec Sarreguemines... A savoir aussi que d'autres fabriques françaises, européennes et même américaines ont repris certains décors faits à Fismes. Un premier article est déjà paru sur le sujet. (B. Richard, *Epine : un décor des faïenceries de Fismes, Sarreguemines, Boch-Frères, Clairefontaine, Grigny, ...* dans "Passion Faïence" n° 24, 2003, (ISSN : 1274-0438), pages 2-13, 14 réf., 30 photos).

Enfin des pièces, aux mêmes décors, ne portant pas de marque de fabrique, ni aucune marque en creux, ce qui se faisait volontairement pour une confusion au niveau de l'acheteur de l'époque avec du matériel provenant d'Angleterre, restent, même parfois avec une forte présomption d'attribution, des énigmes. (*Enquête sur le traité de commerce avec l'Angleterre*, tome VI, chapitre produits céramiques, Imprimerie Impériale, Paris, 1861).

Durant la période de cette troisième société, il est plus que probable que l'on ait

continué à utiliser la marque 7...

De nombreuses archives sont encore à découvrir et à dépouiller. Une franche collaboration entre les musées, les conservateurs, les archivistes, les collectionneurs, permettront de mieux connaître cette manufacture qui a obtenu au moins deux récompenses :

- une Médaille de deuxième classe à l'Exposition Universelle de 1855.

(Rapport du comité de Reims à l'Expo. Univ., 1855, pages 3 et 7).

- une Médaille d'Argent avec l'appréciation "porcelaine peinte imitation anglaise parfaitement réussie", à l'Exposition industrielle de 1861 à Châlons sur Marne.

(Expo. Industr., liste officielle des récompenses, 1861, page 56).

Les Vernon ont également participé à une exposition à Troyes en 1860.

ÉTAT DU SITE

Le site est réquisitionné en 1915 ; toutes les structures ont été détruites en 1917-1918. Quelques restes de fondations sont apparues lors de travaux d'implantation en 1963-1964 des établissements Teurquetil, société Muller, aujourd'hui société Campa.

OÙ PEUT-ON VOIR DES FAÏENCES ET PORCELAINES DE FISMES ?

L'inventaire n'est pas exhaustif :

- Quelques pièces dans les réserves du Musée Municipal de Soissons (02), pièces endommagées pendant la guerre de 1914-1918.

- Quelques pièces dans les réserves du Musée d'Épernay.

- Une très belle collection au Musée des Beaux-Arts de Reims.

- Quelques pièces à l'Hôtel le Vergeur de Reims.

- Au Musée de Fismes, à l'Office de Tourisme.

- Quelques pièces dans les réserves du Musée de Sarreguemines.

Mais les pièces les plus rares ont été vues dans les collections privées.

Une carrière d'argile exceptionnelle en Haute-Normandie

par Françoise Guilluy

Nichée au plus profond de la forêt de La Londe, à 20 km au sud de Rouen, cette carrière est située aux confins de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Rattachée historiquement au Marquisat de La Londe, donc au département de la Seine-Maritime, économiquement elle appartient au département de l'Eure. En effet, ce sont les potiers d'Infreville et Bourgtheroulde qui l'exploitèrent jusqu'à la Révolution. Elle est d'ailleurs géographiquement placée dans un ravin près de Thuit-Hébert et Bosc-Bénard-Commin, deux communes de l'Eure. Elle est à cheval sur les deux départements, l'un des trous se trouvant dans l'Eure et les deux autres en Seine-Maritime. Au cours des recherches entreprises la confusion était grande. S'agissait-il d'une carrière d'argile à poterie ? à faïence ? ou à porcelaine ?

Comment expliquer que de simple poterie vernissée fabriquée par les artisans locaux, cette argile soit devenue faïence stannifère de Rouen, faïence fine de Choisy ou porcelaine de Vierzon ? Ce sont les géologues qui nous apportent la réponse.

Un peu de géologie

Cette carrière d'une surface importante présente un grand intérêt pour les géologues puisque depuis 1832 sept spécialistes l'ont étudiée : Antoine Passy (1832 et 1874), Lemoine (1906), Le général De Jourdy (1907), Dangeard (1935 et 1951), Cholley (1956), Elhaï (1963), Lautridou (CNRS de Caen, 1974 et 1979).

- Dans son livre intitulé "DESCRIPTION GÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE SEINE INFÉRIEURE" (1832), Passy parle de cette carrière en ces termes :

"Parmi les localités très nombreuses où l'on a exploité l'argile plastique, dans le département, nous citerons encore Elbeuf. On rencontre,

dans la forêt de La Londe, une argile bolaire, et l'ocre jaune et rouge à Infreville, aux confins même du département. Le banc supérieur est une argile d'un brun noirâtre, dont la partie inférieure a été exploitée pour la fabrique de faïence du Havre (Delavigne). Cette masse d'argile plastique paraît épaisse de six à sept mètres et se compose de deux lits, l'un de fausses glaises supérieures et l'autre d'argile plastique pure. Ces lits sont recouverts de deux à trois mètres de sol supérieur. Près de ces carrières, dans le chemin qui longe un bois appartenant à Monsieur Charles, ancien conseiller au Parlement, Monsieur Arsène Maille a rencontré une grande quantité de poudingues en petits blocs de sept à huit livres, quelques uns contenaient des moules de cérithes."

- Le général de Jourdy (1907) dans son "HISTOIRE GÉOLOGIQUE DE LA CÉRAMIQUE DE ROUEN" nous renseigne aussi sur cette carrière :

"Aux environs de Rouen, on trouve par poches des argiles qui présentent un caractère tout particulier : au lieu d'affecter l'allure de couches stratifiées, elles sont associées à des amas de sables blancs qui renferment de nombreux grains de quartz et que les géologues ont assimilés à des sables granitiques.

Argiles et sables sont d'origine miocène (étage burdigalien). Sur la rive gauche de la Seine, ces pointements sont disséminés à des altitudes variant de 45 mètres à 75 mètres dans la forêt du Rouvray. La forêt de La Londe (ravin de Beauval) et le Thuit-Hébert en renferment des gisements importants, à l'altitude de 80 mètres...

L'analyse de ces argiles, faite au laboratoire des "Etablissements Maetra" montre qu'elles renferment 10% d'eau de constitution, 25% de sable et 65% de silicate d'alumine, très riches par conséquent en kaolin. Elles sont d'un blanc crème avec poches de couleur grise, parfois blonde, parfois bleuâtre. De gros filets, d'allure tout à fait irrégulière d'argile noire en percent la masse ; sa coloration très foncée, tâchant fortement les doigts, est due à une matière organique, sans doute une sorte

de lignite... Dans l'étude que j'ai entreprise de la céramique de Rouen, je me suis proposé de rechercher l'origine des substances qui ont fourni à la pléiade de ces artistes, la précieuse matière première. Je l'ai facilement découverte dans les carrières de sable, de terre à brique réfractaire, de terre de pipe, qui sont nombreuses aux environs de Rouen. Mais le problème n'était qu'à demi résolu car il restait à déterminer qu'elle était l'origine de ces argiles et de ces sables... La pureté relative, la teneur assez forte en silicate d'alumine, la finesse de ces argiles miocènes les faisaient beaucoup apprécier, et ce sont elles qui ont fourni la majeure partie de la célèbre faïence de Rouen. La forte teinte noire de nombreuses veines ou poches n'était pas alors un obstacle à cet emploi, car la matière organique de la substance colorante disparaît au feu qui blanchit rapidement la pâte, semblable à l'éléphant papillon qui sort radieux de l'affreuse chrysalide au premier rayon de chaleur. On prétend même qu'au XVIII^e siècle, on préférait cette argile noire dont le grain était des plus fins, et les documents du temps la représentent comme l'objet d'une active exploitation et même d'exportation courante... L'argile noire à Rouen, jadis si choyée, est aujourd'hui absolument méprisée. Autrefois, on estimait que la volatilisation de la matière organique qui imprégnait la pâte, était favorable à la cuisson et à la finesse de la faïence. Aujourd'hui, ce raffinement est abandonné, on est plus pratique et on estime qu'il en résulte un déchet trop considérable. Le fini du travail artistique a fait place aux exigences du rendement industriel... Le mépris de Rouen pour cette bonne vieille argile noire n'a pas été une condamnation sans appel : car la faïencerie de Choisy le Roi a acheté le gisement de Thuit-Hébert d'où elle tire actuellement la matière première des faïences les plus fines."

- Dans cet extrait d'un "COMPTE-RENDU DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES" de juillet 1935 (Bibliothèque museum de Rouen) Paléontologie végétale, Louis Dangeard écrit :

"J'ai recueilli récemment, en compagnie de MM. Bigot et Onfray, des échantillons d'argile noire exploitée pour faïencerie dans une profonde carrière, près de Thuit-Hébert, à la lisière de la forêt. La coupe montre des argiles feuilletées, épaisses, surmontées par des sables de couleur

variée, et par de l'argile à silex remaniée... L'aspect du front de taille était tout autre en 1906 (d'après la coupe donnée par Monsieur Paul Le Moine, Bull. Soc. amis des sc. nat. de Rouen)... Les argiles noires étudiées contiennent des grains de quartz disposés par nids, de nombreux restes de plantes et se montrent, en outre, parsemés de grains de pollen, de petits corps gris ou verdâtres et de "corps jaunes". Ces derniers correspondent à des colonies globuleuses de *Botryococcus*. L'ensemble offre l'aspect, d'une inflorescence en ombelle. La couleur jaune orangé paraît due comme chez l'algue vivante, à l'imprégnation des membranes cupulaires par l'huile. On sait que cette algue planctonique joue un rôle considérable comme organisme générateur d'huile. Accumulée sur le fond, elle provoque la formation de coorongite, de la balkhachite, c'est-à-dire d'un sapropèle riche en hydrocarbures... Il est donc intéressant de trouver cette curieuse algue très bien conservée dans les argiles tertiaires qui représentent un matériel favorable à l'étude de certains hydrocarbures d'origine végétale. (Ce sont de véritables roches mères de pétrole)."

- H. Elhaï nous apporte des informations supplémentaires dans "LA NORMANDIE OCCIDENTALE ENTRE LA SEINE ET LE GOLFE NORMAND-BRETON" étude morphologique - 1963 - Bordeaux - sables et argiles noires de la Londe (pages 50 à 61) :

"Une longue vallée sèche s'insinue dans le plateau au Nord Ouest de Thuit-Hébert, vers 120 mètres d'altitude : elle s'encaisse progressivement dans la forêt de La Londe et vient confluer avec la Seine au nord d'Elbeuf. Plusieurs gisements de sable frangent les versants : dans la forêt à l'ouest de la route Bordeaux-Rouen, aux Essarts d'Infreville et au nord de Boscénard Commin. C'est dans ce dernier lieu que sont exploitées les argiles inter stratifiées dans les sables, entre 85 et 105 mètres d'altitude.

Cette carrière a été étudiée à de nombreuses reprises depuis un siècle (Passy 1874, Lemoine 1906, Dangeard et Frémy 1936, A. Cholley 1956). La carrière décrite jusqu'en 1940 est aujourd'hui abandonnée. Une autre exploitation, non indiquée, sur la carte topographique est ouverte depuis une douzaine d'années de l'autre côté du chemin d'accès (chemin forestier d'Argilières)...

La succession des couches et leur disposition sont très complexes, et des relevés faits à quelques années d'intervalle ne peuvent pas se superposer exactement. Les coupes que l'on possède de l'ancienne carrière (1906) sont différentes aussi de celles que l'on peut observer aujourd'hui. L'examen poursuivi pendant plusieurs années permet de se représenter ainsi la disposition d'ensemble.

De bas en haut :

* *Sable blanc* - atteint par sondage, d'épaisseur variable et pouvant avoir, d'après l'exploitant, jusqu'à plus de 10 mètres. Le plus souvent, le sable est couronné par deux ou trois bandes minces constituées par une croûte très dure, ferrugineuse et manganésifère qui a cimenté le sable. C'est à la présence de ces bancs que sont dues les inondations de la carrière après de fortes pluies.

* *L'argile noire* - c'est une argile plus ou moins fine, noire blanchissant à la cuisson et destinée, suivant la qualité, à la fabrication de la porcelaine ou de la faïence. Aucun litage n'est visible. Vers le haut, mais irrégulièrement, on passe à une argile plus grise, de qualité industrielle médiocre. L'épaisseur totale ne paraît pas dépasser 8 mètres. Plusieurs échantillons d'argile ont été analysés en vue de connaître leur composition chimique : ces argiles sont essentiellement ou exclusivement formées de kaolinite.

* *Au dessus de l'argile noire ou grise* - la coupe montre d'abord des sables ocre grossiers. Le tout est surmonté par un bief à silex. C'est à ce niveau ou au-dessus, dans les bois qui couronnent le plateau, que l'on trouve des morceaux de poudingues à petits galets de silex noirs ou gris dans un ciment gréseux...

Analyse pollinique des argiles de La Londe :

La flore pollinique s'est avérée beaucoup plus importante et plus riche que la flore macroscopique. Elle permet de tirer des conclusions très sûres sur l'âge du sédiment... Le rôle subordonné des pollens tertiaires et l'absence de pollens caractéristiques des périodes antérieures au Miocène inclus, ne permettent pas d'attribuer à la formation un âge plus ancien que le Pliocène. Nous serions même tenté de dire Pliocène supérieur (Reuvérien) du fait de l'importance des pins, des Ericacées et des herbes... L'argile noire est une argile lacustre, comme le prouvent la présence de *Nuphar*, *Nymphaea*, *Osmunda*, l'abondance de *Botryo-coc-*

cus et de *Pediastrum* (algue d'eau douce) ainsi que les restes macroscopiques de *Najas Marina*, plante submergée des eaux douces et saumâtres. Cette dernière plante ainsi que le pourcentage, faible mais régulier de chénopodiacées, pourraient suggérer la formation d'un dépôt d'eau douce à proximité d'un niveau marin. L'existence de sables sous-jacents à l'argile, et qui sont marins, plaide dans le même sens."

Ce long passage nous a permis d'avoir la description des couches géologiques vues par un scientifique. De plus, nous sommes désormais certains qu'il s'agit bien de kaolin, c'est-à-dire d'argile très pure qui s'est formée à la fin de l'ère tertiaire, dans un lac mais à proximité d'un milieu marin.

- Enfin un dernier extrait du bulletin de l'association "GÉOLOGIE DU BASSIN DE PARIS" *Le Plio-Quaternaire de Haute-Normandie* nous confirme les observations précédentes. C'est un compte rendu de l'excursion des 12-13 octobre 1979 organisée par J.-P. Lautridou (Centre de géomorphologie du CNRS, Caen) avec la collaboration de G. Kuntz : B.R.G.M. (S.G.R. Normandie, Rouen)

"9 sondages ont été effectués : 4 dans la carrière Ouest (ancienne carrière) et 5 dans la carrière Est (La Londe)..."

Les pollens montrent un changement important dans l'argile noire: le passage Pliocène - Pléistocène se situe donc dans la partie supérieure de l'argile noire".



fig. 1 - Coupe effectuée par J.-P. Lautridou en 1979

Que faut-il retenir de ces derniers compte-rendus très spécialisés?

- il s'agit d'une kaolinite presque pure et ce sont des matières organiques qui lui donnent cette couleur noire.
- l'importance de ce gisement est exceptionnelle en Normandie.
- c'est une argile sapropélieenne contenant des algues roches mères du pétrole.
- cette argile, en grande partie lacustre sauf au milieu (laguno-lacustre), s'est déposée à la fin du tertiaire. Elle contient des pollens qui traduisent le passage du Tertiaire au Quaternaire.

Un peu d'histoire :

Il est fort probable que l'exploitation des argiles remonte aux gallo-romains, mais jusqu'à ce jour, aucune découverte n'est venue confirmer cette hypothèse. Par contre, en 1984, un atelier de potiers carolingiens (VIII^e siècle) a été découvert dans la forêt de La Londe, à proximité d'une voie romaine conduisant à Rouen et situé à un kilomètre de la carrière "Terre à pot". Une campagne de fouilles sur plusieurs années a mis au jour quatre fours à poterie, les fondations de plusieurs bâtiments et quatre tonnes de mobilier céramique.

Le document écrit le plus ancien nous permettant d'affirmer que des potiers exerçaient déjà leur art durant le XV^e est le coutumier des forêts de Normandie d'Hector de Chartres (1402). Nous pouvons lire, dans les pages consacrées à la forêt de La Londe, qu'ils étaient autorisés à prélever "*l'argile et le sablon*". Le lieudit "La Poterie" d'Infreville, à l'orée de la forêt n'est situé qu'à un kilomètre de cet atelier, sur la nationale Rouen-Bordeaux.

Au XVII^e, dans un aveu datant de 1673, le marquis de La Londe exige que les potiers d'Infreville lui fournissent la vaisselle pour son château "*à cause de leurs droits et usages de prendre leur terre à faire pots dans la dite forêt de La Londe...*"

Pendant la Révolution, le marquis de La Londe émigre et son château est détruit. Ses biens devenus nationaux, la forêt devient domaniale. Se pose alors, pour nos potiers, le problème de l'approvisionnement en terre : il

leur faut acheter des concessions. De plus, le gouvernement de la France est à la recherche d'argile pour la fabrication de faïence blanche façon anglaise. En effet depuis la fin du XVIII^e le traité de Vergennes autorise l'entrée sans droits des produits anglais. La faïence fine de Wedgwood afflue à travers les ports français et ruine nos faïenciers. Cette faïence fine n'est pas recouverte d'émail stannifère, il s'agit d'un biscuit blanc recouvert de vernis transparent. Le blocus continental achève nos faïenciers : nos grandes manufactures ne peuvent plus s'approvisionner en étain. Il faut réagir. Pour les sauver, trouver des gisements d'argile cuisant blanc devient une nécessité. En imitant les produits anglais, ils n'auront pas besoin d'étain.

Alexandre Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, est chargé par le gouvernement d'enquêter auprès des préfets. A cette occasion, en 1809, les faïenciers du Havre et de Rouen signalent cette carrière d'argile noire en forêt de La Londe. Cette argile, expliquent-ils "*devient blanche comme neige au feu violent et existe en grande quantité*". Suite à ces communications, ils obtiennent des concessions en cette forêt. Nos potiers d'Infreville ne peuvent lutter contre ces manufactures. Ils se tournent vers les poteries culinaires allant au feu, pour enfin disparaître aux environs de 1870, en ne fabriquant plus que pots à fleur et tuyaux de drainage. Les faïenciers du Havre et de Rouen ont cessé, entre temps, leur activité.

Mais l'histoire de la carrière ne s'achève pas pour autant. L'argile va être désormais expédiée vers des manufactures aux 4 coins de la France.

En 1883, une demande d'exploitation pour le compte d'un certain Bouvier, est retrouvée dans les archives des Eaux et Forêts : motif "*extraction d'argile réfractaire destinée à une industrie spéciale*"... Deux autres demandes datant de 1887 et 1889 ne nous renseignent pas plus. Cependant dans ces trois demandes nous apprenons que "*ces dépôts d'argile plastique et réfractaire ont donné lieu autrefois à des exploita-*



fig. 2 - Les trois niveaux du front de taille de la carrière d'argile ; chargement des wagonnets à la pelle.

tions paraissant avoir eu de l'importance... qu'elle n'est pas superficielle ni en gisements continus, qu'elle existe, sous forme d'amas ou de poches isolées, à une profondeur de 4 à 6 m et ne peut être extraite que par des puits forés verticalement et des galeries horizontales, les uns et les autres soutenus par des boisages et des étais... que le terrain pourra être fouillé sur toute l'épaisseur du banc d'argile mais l'extension à partir de 1886 aura lieu de proche en proche et à ciel ouvert."

Nous apprenons encore dans ces procès-verbaux que monsieur Bouvier occupe une vingtaine d'ouvriers. Il a déboisé et fouillé 43a 20ca et a expédié de 1887 à 1895 deux sortes d'argile : 207 m³ "d'argile bonne" (sic) et 47 m³ de terres communes et terres de rebut. De plus aucun enlèvement d'argile ne pourra avoir lieu autrement que par la gare de Thuit-Hébert à partir de 1896. Cette année là, monsieur Bouvier décède.

Des témoins parlent :

A partir de 1906 et jusqu'en 1936, ce

sont les établissements faïenciers de **Choisy-le-Roi**, avec à leur tête monsieur **Hippolyte Boulenger**, qui exploitent cette carrière. Monsieur Boulenger ayant racheté les faïenceries de Creil-Montereau en 1920, on peut supposer que la vaisselle sortie de cette fabrique, après cette date, contenait aussi de l'argile de La Londe. L'exploitation de la carrière par Boulenger durera 30 ans.

Dans les archives de l'Office national des Eaux et Forêts, il a été possible de consulter 4 dossiers sur cette période. Mais surtout, à partir de cette époque nous avons retrouvé des témoins vivants.

Nous commencerons par monsieur Gosseaume, âgé de 80 ans, domicilié à Infreville, ancien ouvrier de la carrière. Ce témoignage a été recueilli en 1979 :

- *Quand avez-vous travaillé, à cette carrière ?*
- *De 1920 à 1925 jusqu' à ce que je parte au service militaire.*
- *En quoi consistait votre travail ?*
- *Je poussais les wagonnets à la main dans le trou*

de la carrière, à 18 m de profondeur. Huit terrassiers remplissaient les wagonnets. Ils travaillaient à la pelle et à la pioche. Quand un wagonnet était plein, je le prenais et l'attachais autour d'un câble. Ce câble était tiré par un moteur à essence et remontait le wagonnet, qui, une fois arrivé, tournait sur une plateforme et déversait son contenu au remblai. Puis au mois de juin ou juillet, on tirait la bonne terre.

- Vous laissiez donc reposer la terre ?

- Non. Voilà comment se présentait la terrasse sur les 15 m : vous aviez 4 m de terre glaise, ensuite une terre un peu jaune et puis vous tombiez sur la terre noire. Cette couche de terre noire pouvait descendre jusqu'à 25 m de profondeur ; à une place, on avait jusqu'à 7 ou 8 m d'épaisseur d'argile noire. On commençait par déboiser, puis ensuite on procédait par escalier de 1,50 m.

- Vous mettiez donc plusieurs mois pour pouvoir exploiter la terre noire ?

- Ah, mais... on en voyait toujours, il y en avait toujours en découverte, à l'air.

- Mais pourquoi me parlez-vous du mois de juin ?

- Oui, parce que c'est au mois de juin qu'on tirait la terre noire et on l'entreposait sous un hangar qui contenait 500 tonnes environ. C'est à peu près ce que l'on tirait chaque année. On la laissait sécher pendant un an.

- Vous tiriez donc cette argile durant deux mois et le reste de l'année vous déboisiez et enleviez tout le reste pour le mettre au remblai ?

- Oui ! L'un dans l'autre, on faisait 75 wagonnets par jour en 10 heures. La terre était humide et c'était pour cette raison qu'on la laissait sécher, pour qu'elle perde son poids ! Puis, durant deux mois, un cultivateur venait avec ses chevaux charrier la terre jusqu'à la gare de Thuit-Hébert. Chaque jour, il remplissait un wagon de 20 tonnes.

- Ça partait à Choisy-le-Roi. Là-bas, Boulenger achetait d'autres terres et les mélangeait à la nôtre. **Mais c'était celle de La Londe qui était la principale.** A cette époque, 1 kg de terre revenait à 1 franc.

- C'était une terre rare ayant des qualités exceptionnelles pour que monsieur Boulenger la fasse extraire ici ?

- Ah mais oui ! Pensez donc ! Encore de nos jours, ils ont cherché à savoir s'il y en avait encore beaucoup. Ils en ont même parlé au brigadier pour la remettre en route...

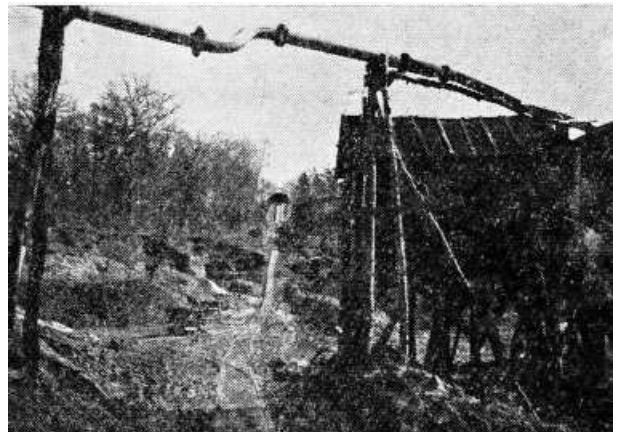


fig. 3 - La pompe en 1952.

- Oui, en effet, quelqu'un m'a dit qu'une entreprise était venue faire des sondages récemment... A l'époque où vous y travailliez, Boulenger fabriquait-il les carreaux de faïence du métro ?

- Oui, bien sûr ! Il faisait même des tuiles mais surtout la vaisselle et le carrelage. Dans une usine, ils étaient 1.500 et il possédait 5 usines, alors vous pensez...

- Il possédait cinq usines ?

- Oui : deux à Choisy et les autres ailleurs.

- Combien d'ouvriers étiez-vous à la carrière ?

- Onze.

- Qui dirigeait la carrière à cette époque ?

- Monsieur Pillon.

- A quelle profondeur maximum êtes-vous descendu ?

- 25-27 mètres. Au fond de la carrière pour évacuer l'eau, il y avait une pompe avec un moteur.

- De quel côté rejetiez-vous cette eau ?

- Du côté de Bosguet. Il y avait comme un puisard, on appelait ça un "boitout".

- Le moteur marchait en permanence ?

- Non, on attendait qu'il y en ait environ 100 m³ et la pompe fonctionnait deux ou trois jours pour évacuer l'eau, puis on l'arrêtait.

- Sous l'argile noire, y avait-il de la terre blanche ?

- Je ne sais pas. Nous ne sommes pas allés en dessous de la terre noire. Il y avait une petite couche de sable avec du minerai de fer très dur.

- Vous avez toujours exploité seulement la terre noire ?

- Oui.

- Et le remblai ne partait pas vers les briqueteries ?

- Non, non, rien... La briqueterie ne fonctionnait plus depuis longtemps. J'avais 5 ou 6 ans quand la



fig. 4 - Les rails pour remonter les wagonnets sur le plan incliné, avant 1914.

briqueterie d'Infreville a fermé (vers 1905). Ça nous aurait intéressé d'avoir une briqueterie qui nous prenne la terre glaise. Pensez! Il y en avait 5 ou 6 mètres d'épaisseur parfois, et elle était belle, sans cailloux.

- A propos de cailloux, avez-vous remarqué autour de la carrière des blocs ressemblant à du béton, du grès contenant des petits cailloux ronds !

- Ah mais non, des cailloux, il n'y en avait pas ma fille ! Y avait pas de cailloux là où on était ! Sur la route qui monte vers Bosguet, il y a un pré qu'on appelle le pré Curé. Nous sommes allés le sonder à la main avec un vilebrequin : et bien, nous avons trouvé une couche de sable de 7 mètres d'épaisseur...

- Avez-vous trouvé des fossiles, des coquillages dans l'argile ?

- Non, mais parfois, on voyait le dessin des feuilles.

- C'est vous qui m'aviez parlé d'anciens puits ?

- Ah oui, dans le temps, ils creusaient un rond et il n'y avait qu'une personne qui descendait dans le puits puis ils remontaient la terre dans un panier.

- Ces vestiges signifient que cette carrière est exploitée depuis très longtemps ? Avant Boulenger ?

- Oui, peut-être vers 1800.

- Ce qui m'étonne, voyez-vous, c'est que ce soit une maison de Choisy-le-Roi qui ait exploité cette carrière, si loin. Il fallait que la terre soit connue.

- Oui, les gens se déplaçaient moins qu'aujourd'hui mais ça se trouve connu quand même ! Qu'est-ce que vous voulez ! D'ailleurs, la marne était tirée à la main dans le temps. Dans la forêt de La Londe, près du pont du Ruissel, il y a une marnière "en découvert". Vous passez à côté pour aller à la "Terre à pot": il y a un lit de marne puis un lit de silex. La marne était charriée par les chevaux.

- A propos de chevaux, on m'a dit que jadis les wagonnets étaient tirés par des mulets ?

- Moi, j'ai connu un âne qui tirait les wagonnets sur le plat mais il ne les remontait pas. On ne s'en servait pas souvent mais on l'avait gardé et il adorait le tabac. Comme il était vieux, il était en liberté, il mangeait dans la forêt mais il revenait dès qu'il apercevait une veste accrochée. Bequet Maréchal, qui était forgeron et s'occupait des wagonnets en haut, en savait quelque chose : il a même retrouvé ses poches arrachées.

- Voyez-vous encore quelque chose à ajouter ?

- Tous les ans, on avait droit à un service de vaisselle.

- Avez-vous rencontré monsieur Boulenger ?

- En 5 ans, il est venu deux fois. Il avait confiance en son contremaître. Il nous avait tous invité une semaine à Choisy, restaurant et hôtel payés. Il y avait des grands fours à vaisselle qui faisaient 5 mètres de hauteur. Ils étaient grands comme ma maison. Ils devaient contenir 10 à 20.000 assiettes au moins. Vous voyez les conduits de cheminée de 40 x 40 cm, ils mettaient 12 ou 24 assiettes dans ces pots. Ils empilaient ces pots les uns sur les autres avec un joint et le four était ainsi rempli. Voilà, c'est tout ce dont je me souviens."

Ce précieux témoignage nous apprend que l'une des principales productions des faïenceries de Choisy, fut celle des carreaux de revêtement pour les couloirs du métropolitain parisien. Voilà donc notre "terre normande" montée à Paris... Quant à l'exploitation de la carrière pour le compte d'Hippolyte Boulenger, elle s'achèvera en 1938, les événements de 1936 ayant accéléré la fermeture de la faïencerie. Nous connaissons alors l'ampleur de la concession : 4 ha 80 a ont été concédés par les "Eaux et Forêts".

Nous sommes en 1938 et c'est la société "Silices et réfractaires de la Méditerranée" siégeant à Marseille qui soumet une demande de concession. Mais la guerre éclate... L'exploitation n'aura pas lieu. Cependant après la guerre, dès 1946, le même demandeur, monsieur Herbinger va reprendre l'exploitation pour le compte de la société "Spath Fluor" de Sarreguemines. Il lui a été concédé 5 hectares de forêt. Sur cette période, voici un témoignage inattendu :

Le Père Romuald, prieur de la communauté du Mont Saint-Michel (qui fut l'un des créateurs de l'atelier céramique de l'abbaye du Bec Hellouin) a été un témoin de cette époque. Voilà ce qu'il m'écrivait le 26 juin 1980 :

"Je faisais partie des premiers moines qui, en 1948, ont repris l'Abbaye du Bec. Avec un de mes amis (perdu de vue maintenant), laïc, nous avons ouvert les ateliers de céramique, maintenant "les ateliers du Bec". Je me souviens très bien, nous allions régulièrement en forêt de La Londe chercher de la terre. L'exploitation était rudimentaire, faisant penser plus à des colons défricheurs qu'à

une société commerciale moderne, avec des baraques de bois, et des engins rudimentaires d'exploitation. La terre était fortement argileuse, avec une tendance absolue au tressillage. Il était impossible de se servir uniquement de ce gisement. Silice, carbonate de chaux et alumine devaient impérativement y être ajoutés. L'ingénieur d'alors, au nom à consonance alsacienne, en "er", si je me souviens bien, est mort depuis longtemps. La veuve habitait sur Thuit-Hébert, ou Thuit-Signol. Pardonnez... c'était il y a plus de trente ans, et je ne suppose pas que l'économat de l'Abbaye ait encore des pièces de ce temps-là. Une chose m'avait frappé, les couches d'argile se présentaient en strates horizontaux de couleurs très différentes, allant d'un noir anthracite au gris souris clair (les terres noires étant les meilleures !) Et c'est tout, et c'est peu... mais merci de m'avoir ainsi permis d'évoquer de très vieux et très chers souvenirs..."



fig. 5 - Vue générale de la carrière vers 1950.

Dès 1950, les Etablissements Amédée Blin de Vierzon "matières à porcelaines" vont exploiter cette carrière afin de vendre l'argile à



fig. 6 - Argile noire de La Londe : L.F



fig. 7 - Argile noire de La Londe : L.P

différentes firmes fabriquant notamment faïence, sanitaire ou porcelaine. D'après les propos recueillis auprès de l'ancien maire de Thuit-Hébert, monsieur Hue, il aurait entendu dire par monsieur Blin: *"C'est donner de la confiture à des cochons que vendre cette argile aux faïenciers, elle mérite mieux."*

Un article paru en 1952 dans le journal d'Elbeuf m'a été fourni par un habitant de Thuit-Hébert. Il nous renseigne parfaitement sur l'extraction de l'argile durant l'exploitation de monsieur Blin.

Titre de la rubrique : *Avec ceux du labeur quotidien : une grande enquête sur les activités régionales par Jacques Faisant et Dominique Leroy.*

Titre de l'article : *A Bosc-Bénard-Commin, la "Terre à pot" continue son activité, commencé depuis trois cents ans, et porte au loin le renom de l'argile normande.*

En forêt de La Londe.

"- Pardon, Madame, connaissez-vous l'entreprise qui extrait de l'argile?

- La terre à Pot ? C'est dans la forêt... prenez à gauche, le long du chemin de fer... et encore à gauche ensuite."

C'est ainsi que par un splendide soleil printanier nous avons pénétré au cœur de cette forêt de La Londe, riche de passé, rayonnante ce matin de toute la résurrection végétale qui s'annonce, réjouie par le chant des oiseaux qui s'essaient aux romances amoureuses.

La route serpente, monte, descend, il y a pas mal de boue, il y a de gros silex, et puis on

débouche sur une clairière que limite une clôture portant l'inscription "CHANTIER INTERDIT". Allons-y quand même. Des bruits de voix nous guident vers la gauche. Laissons donc la grande grue orangée qui dresse vers le ciel son bras immobile.

Un baraquement en bois, un autre dans le style des baraques anglaises, en tôle ondulée, cylindrique. Des rails, de la boue, des tas d'argile noirâtre et un trou... un large trou dont nous ne voyons pas le fond, là où nous nous sommes arrêtés. Là-bas, des hommes, près du point d'arrivée d'un plan incliné, surveillent la lente ascension d'un wagonnet que remonte un treuil. Mais il serait peut-être temps d'expliquer un peu en quoi consiste l'activité de la Terre à pot.

C'est monsieur Saint-Martin, chef de chantier, qui surveille l'exploitation pour le compte de la maison Blin, de Vierzon, et qui va nous l'expliquer. " - Ici, nous extrayons de l'argile, que nous classons en trois catégories :

* L'argile grise est destinée à la céramique d'art : nous fournissons, par exemple, la "Céramique Normande" à Oissel.

* L'argile noire dite L.F. est destinée à la faïencerie.

* L'argile noire dite L.P. permet de fabriquer une très belle porcelaine : plus elle est noire, plus elle cuit blanc. (Monsieur Saint-Martin nous en montre un échantillon, un bloc noir et brillant comme du Cardiff).

- Vous travaillez exclusivement pour les établissements Blin ?

- Non bien sûr, nous avons des clients à Mehun-sur-Yèvre, à Saint-Amand-les-Eaux, Digoïn, Sarreguemines, en Haute-Vienne, au Luxembourg, etc..." Tout l'armorial de la faïencerie et de la por-

celaine défile devant nous.

Une vieille exploitation :

"- Il y a longtemps que la carrière est ouverte ?

- Elle est rouverte depuis 1948. On l'avait fermée en 1936, et elle était alors en exploitation depuis environ 70 ans. C'est la maison Boulenger, de Choisy-le-Roi, qui l'avait créée. Pourtant, il ressort de divers documents que dès le milieu du XVII^e on a extrait régulièrement de l'argile dans ce coin de forêt. Mais au lieu de travailler comme nous à ciel ouvert, c'était par forage de puits que procédaient nos ancêtres. Nous retrouvons ces puits, de temps en temps. Ils sont comblés tant bien que mal par des déblais et des branchages. Parfois nous faisons des trouvailles."

Et monsieur Saint-Martin nous montre des pots plus ou moins ébréchés, une grosse pierre ronde, une pièce de bronze dont on ne peut fixer la date. Témoins d'une activité passée qui vaudraient peut-être d'être examinés une fois par quelque archéologue, capable de décider de leur date et de leur intérêt réel.



fig. 8 - Poterie vernissée trouvée dans un ancien puits d'extraction

Allons maintenant faire un tour sur les chantiers. Ils s'ouvrent en pleine forêt domaniale. L'administration des Eaux et Forêts a concédé à la Maison Blin une option qui s'étend sur 10 ha.

Actuellement, la moitié environ de la concession est exploitée. Précisons que l'entreprise paie un loyer à l'hectare et verse une indemnité à la tonne d'argile extraite ; soucieuse de sauvegarder les intérêts de l'État, l'Administration ne manque pas de vendre au concessionnaire les arbres qu'il

faut abattre !

En profitant des traverses métalliques des rails pour ne pas rester enlisés, suivons le plan incliné qui descend au fond du trou, il a cent cinquante mètres de long et le fond de la carrière est à une vingtaine de mètres du niveau moyen. Beaucoup de boue et beaucoup d'eau. Une pompe, montée sur pilotis, doit fréquemment assécher la mare qu'entretiennent les pluies, et cet hiver a été particulièrement généreux. La ménagère qui casse allègrement ses assiettes ou ses tasses ne se doute guère du travail que doivent fournir les ouvriers chargés de l'extraction de l'argile. Les pieds dans la boue, sous la pluie ou le grand soleil, penchés sur la terre qu'ils attaquent avec une houe, menacés toujours par des éboulements imprévisibles, malgré les mesures de sécurité, ils ont une tâche pénible.

Technique d'extraction :

L'extraction se fait en banquettes de 2,50 m de large, en paliers si vous préférez. Il y a au moins 3 m d'argile rougeâtre, celle dont on fait les murs de torchis, avant d'arriver à la couche d'argile utile. L'argile rougeâtre, on l'emploie pour remblayer, pour boucher les trous. On extrait parfois une argile très grasse, qu'emploient certaines briqueteries, comme celle du Neubourg, mais cette argile est impropre à la fabrication de la porcelaine.

Après avoir enlevé la couche superficielle qui va parfois jusqu'à 7 ou 8 mètres, on trouve l'argile grise, puis l'argile noire LF qui s'étend sur une épaisseur de 4 à 8 mètres, enfin l'argile noire LP.

En dessous, du sable !... On en trouve parfois aussi des veines à l'intérieur des couches. Ce sable peut-être utilisé pour faire du béton. Il est blanc et à gros grains. On attaque en ce moment un nouveau chantier, qui sera exploité, celui-là avec une grue : travail plus rapide, moins pénible et qui permettra d'éten-dre l'activité de la carrière.

Le chargement se fait par un quai muni de deux trappes: on met 5 tonnes par trappe (à peu près 5 m³). Le camion est chargé en 5 minutes et s'en va à la gare de Bourgtheroulde -Thuit-Hébert. L'un dans l'autre, on extrait 2.000 tonnes par an ; le travail est évidemment soumis aux conditions atmosphériques et le rendement varie suivant les veines.

"- Et comment détectez-vous les veines intéressantes ?

- En sondant, à l'aide de tubes métalliques munis à leur extrémité d'une sorte de cuillère. Quand la

cuillère est pleine, on sent que cela ne "mord" plus, et on remonte le boudin d'échantillon. Chaque tube a 2 m de long et est muni d'un pas de vis, qui permet de l'allonger. On l'enfonce en tournant, comme une vrille.

- Et les wagonnets, comment les remontez-vous ?
- A l'aide d'un treuil mis en mouvement par un diesel, celui-ci nous fournit aussi le courant pour la perceuse.
- Vous expédiez l'argile brute ?
- Oui, simplement triée par catégorie. Les établissements Blin possèdent d'ailleurs 5 carrières comme la nôtre et 3 fabriques de pâte à porcelaine.
- Vous avez un nombreux personnel ?
- Environ une vingtaine d'ouvriers.
- Et vous suffisez aux demandes ?
- Difficilement. C'est pourquoi nous cherchons à nous étendre."

C'est ainsi que nous avons fait connaissance avec une activité peu connue de notre région, une activité qui porte au loin le renom de la bonne terre normande (c'est à jamais le cas de le dire).

Grâce à l'obligeance de monsieur Saint-Martin, nous avons pu la pénétrer un peu, et nous espérons que nos lecteurs y auront trouvé quelque intérêt."

Cet article appelle quelques remarques :

Le fait qu'il y ait trois catégories d'argile est nouveau ou tout du moins n'avait pas été explicité par les ouvriers rencontrés.

L'outillage, même en 1952, est composé de houes et d'une seule perceuse électrique. L'achat d'une grue va faciliter désormais l'extraction pour le futur trou, ce qui signifie que jusqu'en 1952 c'est toujours le trou de Boulenger qui est exploité. Le matériel d'équipement est composé de tubes de sondage, d'une pompe, d'un treuil actionné par un Diésel, de quelques wagonnets, de deux trappes pouvant contenir 5 m³ et de deux baraques.

Quelques éléments d'information, complémentaires ont été fournis par monsieur Chastel domicilié au Val Caillouel à Infreville. Il a travaillé dans cette carrière durant huit années environ :

"Je suis rentré comme simple terrassier mais j'ai fait aussi le grutier, le chauffeur et le rem-

placement du chef de chantier..

- *Quel type de terre récupérez-vous ?*
- *Le remblai, on le mettait de côté. Quand on arrivait à la terre couleur chocolat, c'était une usine près du Neubourg qui venait l'acheter pour fabriquer des briques réfractaires. Ensuite, on tombait sur la terre qui commençait à devenir noire : celle-là, on s'en servait pour faire la vaisselle normale.*
- *De la faïence ?*
- *Oui, c'est ça, et après c'était une terre très noire. En fait, il en avait deux sortes : l'une ressemblait à du cirage et l'autre était très dure et beaucoup plus sèche.*
- *Cela ne dépendait pas du temps ?*
- *Non ! C'était toujours ainsi, cela dépendait des veines. La terre molle était découpée à l'aide d'un fil de fer (comme le fil à couper le beurre) et elle servait à fabriquer de la porcelaine. A cette époque, j'en prenais des morceaux et je m'amusais à sculpter des sabots, je les creusais et les mettais au four. Ça ressortait blanc comme de la neige. C'était incroyable ! En dessous de cette terre-là, il y avait du sable blanc. D'ailleurs il nous est arrivé d'en tirer 17 mètres à cet endroit..*
- *Faisiez-vous sécher la terre avant de l'expédier ?*
- *Non ! Quand on tombait sur une bonne veine, elle partait tout de suite. La terre de moins bonne qualité était parfois stockée sous le hangar, mais quand on atteignait une veine de terre noire, il fallait s'essuyer les pieds et changer de chaussures. Elle devait être pure, sans sable, c'était très strict : mais... Quand on n'a jamais vu de cette terre on ne peut pas s'imaginer. Et la boue!... Il y en avait de la boue ! Les bottes restaient collées..*
- *Vous avez travaillé pour Sarreguemines ?*
- *A ce moment-là, on a travaillé avec Herbingen en galerie et il est arrivé des accidents. Il y a eu le chef d'équipe qui a été estropié. Une année, on est allé voir le Tour de France, quand on est revenu la galerie s'était écroulée : on a eu la chance d'être tous partis.*
- *Ces galeries étaient-elles longues ?*
- *40 à 50 mètres environ. Elles étaient boisées mais l'eau arrivait à pénétrer.*
- *Utilisiez-vous des explosifs pour creuser les galeries ?*
- *Non, nous les creusions à la pioche. Les explosifs étaient utilisés pour faire sauter le remblai qui à certains endroits était très dur. Le travail était très dur !.."*

Ces propos recueillis en mars 1981 soulignent le travail pénible des terrassiers et les dangers encourus par les ouvriers à cause d'essais d'extraction par galeries, ce que nous ignorions jusqu'à présent.

Nous savons, grâce à des bulletins de salaire prêtés par d'autres anciens ouvriers, qu'en 1962, un terrassier gagnait 1,70 F de l'heure et remplissait 308 wagonnets par quinzaine, recevant alors une indemnité de 0,16 F par wagonnet. A cette époque l'exploitation s'étendait sur 20 hectares et l'extraction après avoir atteint un maximum de près de 4.000 tonnes en 1959 était redescendue à 2.333 tonnes en 1961 (1.690 tonnes le 1er semestre et seulement 643 tonnes le 2e semestre).



fig. 9 - La carrière en 1963 --- au 1er plan, 3 wagonnets.

C'est à cette époque qu'abandonnant le second trou d'extraction situé à la droite de la carrière Boulenger, la maison Blin décide de prospecter au dessus de cette carrière dans une propriété privée appartenant alors à monsieur Boutelet. Ce troisième et dernier trou d'exploitation est alors situé dans l'Eure. La limite départementale devant être respectée, la bande de terrain située entre le trou central et le trou le plus à gauche lorsqu'on emprunte le chemin de l'Argillière, matérialise la frontière entre l'Eure et la Seine-Maritime.

D'après un rapport rédigé en 1964 par monsieur Gildas, chef de district de l'Office National des Forêts, *"depuis décembre 1961 et jusqu'en novembre 1963, date à laquelle la société a cessé toute activité, les extractions ont eu lieu sur la propriété de monsieur Boutelet, riverain de la forêt. Depuis début 1964 les installations et constructions ont été vendues et démontées"*.

En 1979, la société Blin de Vierzon me confirma, par courrier, ces informations.

En octobre 1975, la société "Denain - Anzin minéraux" obtenait l'autorisation d'effectuer des sondages dans le but d'exploiter à nouveau cette argile : *"Sur les 13 sondages pratiqués, seuls deux ont rencontré une couche d'argile. Les autres au contraire, ont montré qu'il n'y avait pas d'extension latérale justifiant une réouverture de cette exploitation. En conséquence nous vous indiquons que nous abandonnons notre projet..."* (extrait d'une lettre datée du 4 juin 1976.)

Depuis ce temps, la carrière a été délaissée et la végétation a envahi les abords des trous, jetant le voile de l'oubli sur cette extraction séculaire et exceptionnelle.

Il ne subsiste plus actuellement que trois lacs dangereux, aux parois abruptes et glissantes, paradis sauvage des pêcheurs solitaires et des oiseaux migrateurs...

Bibliographie

- Archives du Musée national de Céramique (Sèvres) :

- Enquête des préfets, 1809 = Rouen, Le Havre, Martincamp.

- Archives départementales de l'Eure (Évreux) :

- Dossier des établissements insalubres : demande de remise en activité d'un four à poterie à Infreville (1824).

- Archives départementales de Seine Maritime (Rouen) :

- Mémoires d'Antoine de Bigars, sieur de La Londe (cote BHN 231/100).

- Aveu du fief et seigneurie de La Londe (cote II B 433, pièces 20, 21, 22).

- Droits d'usage Forêt de La Londe, An IX et An XII (cote 7 MP 5073).

- Sous dossier Forêt de La Londe : Concessions carrières d'argile et sable (cote 7 MP 5072).

- BORDEAUX (Raymond)

- Bulletin du bouquiniste, 1862, p. 295.

- DANGEARD (Louis)

- Compte-rendu des séances de l'Académie des Sciences - Paléontologie végétale, juillet 1935.

- Annales paléontologiques, tome 27, 1930, p. 117 à 140.

- Géologie régionale de France : La Normandie, 1931.

- ELHAÏ (H.)

- La Normandie occidentale entre Seine et Golfe normand breton -Thèse univ. de Bordeaux, 1963.

- FAINE (J.) et LEROY (D.)

- Journal d'Elbeuf n° 1901 du 18 mars 1951 "Avec ceux du labeur quotidien : carrière de la Terre à pot".

- GUILLUY (Françoise)

articles :

- *Bulletin de la société d'Etude des Sciences Naturelles d'Elbeuf* :

- "L'argile de la région elbeuvienne - ses utilisations dans le passé", spécial centenaire, 1881-1981.

- "Complément d'informations sur les argiles de la région elbeuvienne", 1984.

- *Bulletin de la Société des amis et des Monuments et sites de l'Eure* :

- "Les potiers d'Infreville", 3ème trimestre 1982.

- *Annales de Normandie (Caen)* :

- "Les potiers d'Infreville", 1982.

- *Le Nouveau Tardy*, tome 3, 1986, édition ABC décor. - Infreville.

ouvrages :

- "Enquête autour du pot", dossier pédagogique (fiches et diapositives) - édit. centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Eure, Evreux, 1987.

- Potiers d'infreville et révolutions - édit. association TSHCn, Bosc Roger en roumois, 27670, 1989 (épuisé).

- Potiers et tuiliers de l'Eure : la Haye-Malherbe et Montaure.

tome 1 - édit. association de Sauvegarde du patrimoine Malherbois, 1995.

tome 2 - auto-édition, 2000.

- JOURDY 5général de)

- Histoire Géologique de la céramique de Rouen, 1907.

- LAUTRIDOU (Jean-Paul)

- Bulletin de l'association "Géologie du Bassin de Paris" :

- 1974, p. 117 à 128.

- 1979 : Le plio quaternaire de Haute Normandie, vol. 16, n° 3.

- MINIAC (Abbé)

- Essai monographique de la paroisse de St-Ouen d'Infreville - Archives de l'Eure (1904).

- MONTIER (Amand)

- Etudes de céramique normande - "Les potiers d'Infreville près Bourgheroulde", annuaire des 5 départements de la Normandie, 1904, p. 338 à 351.

- PASSY (Antoine)

- Description géologique du département de Seine Inférieure, Rouen, 1832.

- POTTIER (André)

- Histoire de la faïence de Rouen - édit. le Brument, rouen, 1870.

- SAINT DENIS (Henri)

- La Londe et son marquisat - édit. Berthout - réimpression de 1890.

- WAZI (Nandefo)

- Le crétaé du Roumois - Startigraphie et tectonique - Thèse, université de Rouen, Faculté des Sciences et techniques, 1988.

A propos de quelques faïenciers du début du 19ème siècle

par André Garçonat

L'implantation d'une faïencerie à Montereau durant le dernier quart du 18ème siècle a considérablement modifié les activités traditionnelles de la ville.

Il en fut certainement ainsi pour notre famille implantée dans la commune depuis le début du 18ème siècle, puisque nous retrouvons, pendant cette période, des actes de naissance, mariage et décès sur les registres de l'église Saint-Maurice, paroisse de pêcheurs, de marinières et d'agriculteurs.

L'activité principale de nos ancêtres était d'être "charretier de rivières", c'est-à-dire de conduire les attelages de chevaux tractant les bateaux sur la Seine et sur l'Yonne en aval comme en amont de Montereau.

Cela supposait, probablement, des absences fréquentes et prolongées du foyer familial.

L'implantation de la "faïencerie" a permis une plus grande sédentarisation.

Le fait de pouvoir travailler à proximité de son lieu d'habitation fut sans doute attractif car, tout au long du 19ème siècle, nous retrouvons plus de vingt membres de notre famille qui ont été embauchés par la faïencerie.

Dès 1794, **Jean-Baptiste** fut, semble-t-il, le premier de cette lignée à entrer dans la manufacture. Agé de 38 ans, il y resta jusqu'à la fin de sa vie, à 65 ans.

Plusieurs de ses enfants prirent également le chemin de la faïencerie.

L'un d'entre eux, **Jean-Charles**, commença en 1801 (à 18 ans) l'apprentissage de mouleur d'assiettes et devint "un ouvrier laborieux et habile".

Il lui fut confié un atelier de mouleur d'assiettes et c'est "plus de 500 assiettes par jour" qui lui passèrent entre les mains durant

ses 50 années de présence à la fabrique.

A cette époque, un ouvrier travaillait sûrement du lundi au samedi, sans autre congé que le dimanche, car un document nous précise que "ce sont plus de 10 millions d'assiettes qu'il fabriqua de ses mains".

Cette activité salariée lui a permis d' "élever une nombreuse famille", 10 enfants : 5 garçons et 5 filles dont 4 décédèrent en bas âge.

Il leur transmit l' "amour du travail".

Au terme de ces 50 années de labeur, il bénéficia d' "une pension de 6 francs par semaine versée par la Caisse mutuelle des ouvriers de la Manufacture".

Il en profita 4 années puisqu'il décéda en 1854, à l'âge de 71 ans.

L'un de ses frères, **Jean-Eutrope** (dit Gateau), entra également à l'âge de 18 ans à la "faïencerie" Merlin-Hall en 1802 pour y exercer la même profession de "faïencier".

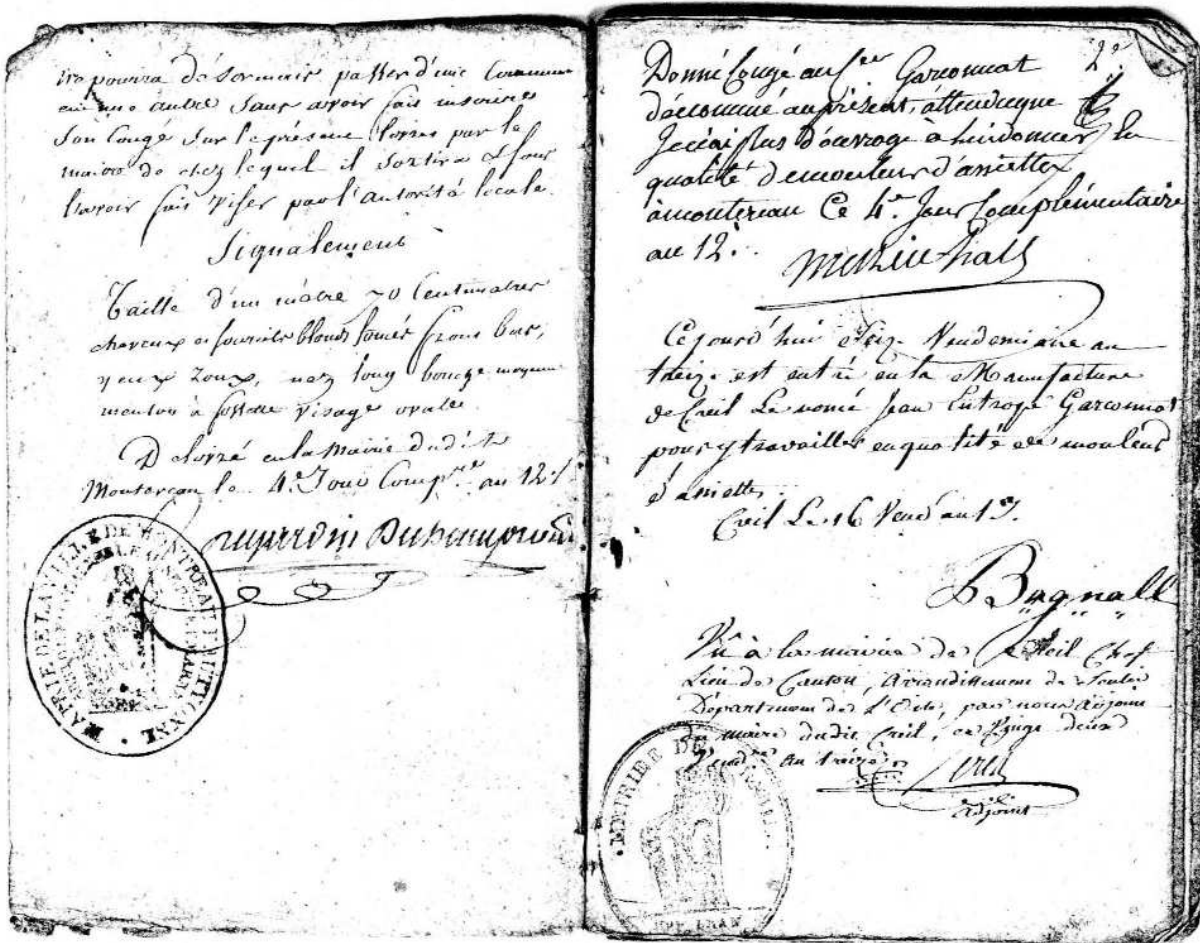
L'activité de l'usine monterelaise dû décroître à cette époque car son livret de travail indique, à la fin de l'an 12 (le 21/09/1804) : "je n'ai plus d'ouvrage à lui donner en qualité de mouleur d'assiettes".

Ce livret, de format 9 x 14 cm est un document officiel, aux 16 feuillets numérotés et paraphés par la mairie de Montereau, reprenant les coordonnées du possédant : âge, lieu de naissance, taille, forme du visage, couleur des yeux et des cheveux, domicile, nom de l'employeur - voir page suivante.

Il est utilisé pour justifier les déplacements, inscrire les certificats de travail, noter les motifs et accords d'absences, les avances et remboursements de salaires, etc.

Il est établi pour satisfaire à l'article 2 de l'arrêté du 9 frimaire an 9 (30 novembre 1800).

Il semblerait que des liens étroits exis-



Sur la page 2 du livret, signée du maire de Montereau (à gauche), on découvre le "signalement" de Jean Eutrope Garçonnat : taille d'1,70 m, cheveux et sourcils blonds foncés, front bas, yeux roux, nez long, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale.

taient entre les différentes faïenceries car quittant Montereau pour manque d'activité le 4ème jour complémentaire de l'an 12 (21 septembre 1804), il fût embauché le 16 vendémiaire de l'an 13 (8 octobre 1804) à la faïencerie de Creil (Oise) - voir ci-dessus.

En fonction de l'activité, il effectua plusieurs allées et venues entre les deux villes et exerça à nouveau son métier de mouleur d'assiettes à Montereau de 1806 à 1809.

A cette date, il obtint un contrat de travail à la faïencerie de Choisy-le-Roi car son livret personnel indique :

"Engagé en qualité de mouleur d'assiettes aux conditions :
- qu'il sera payé au même prix des mouleurs d'assiettes

- qu'il ne pourra quitter son atelier avant un an à dater de ce jour
- que s'il est dans l'intention de quitter à cette époque, il sera tenu de nous prévenir un mois d'avance
- que dans le cas où il ne remplira pas cette dernière formalité, il sera engagé pour une autre année".

Voici succinctement retracée cette activité de "fayancier" itinérant grâce à des documents familiaux heureusement parvenus jusqu'à nous.

Pour plus de détails sur les personnes évoquées ci-dessus, voir le DFF 18 : Les premiers faïenciers de Montereau (1719-1819), par J. Bontillot

À la recherche de Martin Dammann

par Marie-Christine Videau

Voilà près de quatre ans que je me suis lancée à la recherche des ancêtres de ma belle-mère Hélène VIDEAU née DAMMANN.

La généalogie est une sorte de machine à remonter le temps et c'est au fil de ce temps et des générations successives que je me suis un peu intéressé à la FAÏENCE. Je vais donc brièvement vous faire mieux connaître cette lignée sans oublier toutefois le but de mon propos :

Qui était donc MARTIN DAMMANN ?

Hélène DAMMANN est née à Mongeron dans l'Essonne en 1914, septième enfant et première fille d'une famille de huit.

Son père, Louis Emile DAMMANN, né à Paris en 1872, aîné d'une famille de neuf enfants, s'est marié à Mongeron en 1901 avec Jeanne Deschamps. Toute sa vie professionnelle a été consacrée au négoce de la vanille et du thé : la marque "thé DAMMANN" reste très réputée.

Son grand-père, Emile Eugène DAMMANN est né en 1843 à... Nuku Hiva, dans les Iles Marquises : il fallait bien un peu d'exotisme !

Son arrière-grand-père, Eugène DAMMANN, avait embrassé une carrière militaire dès 1830, dans l'infanterie de marine, carrière qui l'a emmené de Paris à Anvers, en Belgique, puis en Algérie avec l'armée d'Afrique pour se terminer en Polynésie. C'est à son retour de Papeete, en 1847, qu'il a certainement initié, à Paris, le commerce de la vanille, cultivée à Tahiti à cette époque.

Vous devez trouver que l'on est loin de la faïence ! Et bien non : en réalité, on s'en approche !

En effet, sur l'acte de naissance de Eugène, le 19 mai 1811 à Forges les Eaux, nous apprenons que son père André DAM-

MANN est fabricant de "fayance" et, à la lecture d'un petit fascicule intitulé "La faïence de Forges les Eaux", nous notons :

“Georges WOOD fait naître la fabrication de la faïence à Forges en 1797, avec l'aide de son financier Christophe Potter, anglais tous les deux.

Il a travaillé auparavant à Montereau et à Chantilly.

A ses débuts, il fait venir des ouvriers anglais de son entourage, André Dammann son beau-frère, Samson Bagnall son beau-père, Rodolphe et Charles Wood ses cousins et plus tard, les frères Leigh, anciens directeurs de la manufacture de Douai”.

Et c'est l'acte de décès de André DAMMANN, le 18 avril 1822 à l'âge de cinquante ans, toujours à Forges les Eaux, qui nous apprend qu'il est natif de Douai, marié à Marie Bagnall.

Tout m'incite alors à me rendre à Douai pour poursuivre mes recherches mais, auparavant, je décide de me rendre à Chantilly.

Outre les recherches dans les registres d'Etat Civil, j'y compulse un très bel ouvrage de Geneviève Leduc intitulé : "Porcelaine tendre de Chantilly au XVIII^{ème} siècle".

Un glossaire du personnel de la manufacture m'interpelle :

“DAMMANN André :

Epoux de Marie BAGNALL. Il est porcelainier. Il pourrait être parent de Martin DAMMANN qui fonda une fabrique de faïence fine à Douai en 1799”.

Apparemment, Martin DAMMANN est plus célèbre que mon ancêtre !

J'en ai d'ailleurs confirmation aux archives de Douai : En compulsant une petite revue locale "Les Amis de Douai" je relève dans un article intitulé "Faïences de Douai" :

“C'est en 1781 que les frères Leigh, deux Anglais, fondèrent à Douai une première

manufacture de faïences...

En 1799, s'installa une maison concurrente, fondée par Martin Dammann".

Je me plonge donc dans les registres paroissiaux pour retrouver ce frère :

André Stanislas, né en 1771, est l'aîné. Il a deux frères, Pierre Charles né en 1776 et Aimé Narcisse né en 1778, et trois sœurs, mais pas de trace d'un frère prénommé Martin.

Et c'est sur un acte de décès d'un enfant d'André que je comprends la supercherie :

"L'an sept de la République française le Dix neuf Germinal à dix heures du matin sur la déclaration qui nous a été faite par André Stanislas Joseph Dammann, fabricant âgé de vingt huit ans et par Constant Joseph Martin, marchand âgé de trente deux ans domiciliés à Douay du décès de Constant Dammann, nous officier public sous-signé nous nous sommes transporté en son domicile où nous étant assuré de son décès, les déclarants nous ont dit qu'il se nommait Constant Dammann âgé de trois jours fils du dit Dammann et de Marie Bagnall, mort hier à dix heures du soir en sa demeure rue des Conninges et ont les dits déclarants signé avec nous".


Nous sommes en 1799 et il faut retenir de cet acte que :

* André Stanislas Joseph DAMMANN est dit fabricant

* Constant Joseph MARTIN est dit marchand

Et surtout, il est intéressant d'analyser les deux signatures :

*celle d'André Dammann



*celle de Constant Martin qui se permet de signer abusivement Martin Dammann sur un acte d'état civil



En fait, Constant MARTIN n'est autre que le beau-frère d'André Dammann. Il a épousé Augustine Dammann, sœur d'André, le 21 novembre 1795 à Douai.

En faisant la synthèse des données généalogiques acquises à ce jour grâce aux différents actes d'Etat Civil et à la lecture de quelques ouvrages, et malgré quelques lacunes, nous pouvons résumer ainsi la vie d'André Dammann :

* Né à Douai le 14 août 1771, il est le fils de Zacharie Dammann (ce dernier natif de Brunswick en Allemagne) employé, et de Marie Josèphe Bosquet (native de Douai).

* Il a certainement été apprenti faïencier dès son plus jeune âge :

"Vers 1784, les frères Charles et Jacques LEIGH, venu du Staffordshire en Angleterre pour échapper aux menaces des Puritains, fondèrent à Douai une manufacture de faïence (le choix de Douai étant dû au fait qu'il existait dans cette ville des établissements religieux anglais).

Ils possédaient le secret de la fabrication des faïences dites "Grès Anglais" pour avoir eux-mêmes dirigé de semblables ateliers en Angleterre, à Newcastle et à Strafford.

Ils recrutèrent des chefs d'atelier en Angleterre (parmi eux les Wood et les Bagnall) auxquels on attacha des jeunes gens de la commune comme apprentis".

Ce fut certainement le cas pour André Dammann. D'autant plus que son père Zacharie Dammann, qui exerçait la profession de tireur de vin, devient en 1784 ouvrier à la fabrique de "fayance".

"La manufacture de la rue des Carmes passe pour avoir été la première en ce genre établie en France. Les chefs d'atelier qu'elle a d'abord tiré à grands frais d'Angleterre, ont formé des élèves, et ceux-ci sont passés à Montereau, Chantilly, Forges, ..."

* En 1793, la France ayant déclaré la guerre à l'Angleterre, une ordonnance du 12

octobre 1793 obligeait ces faïenciers anglais à quitter le pays. André Dammann les a peut-être suivis : c'est à cette période qu'il s'est marié avec Marie Bagnall. Où ? Le mystère demeure.

* André Dammann est porcelainier à Chantilly de 1795 à 1797, en compagnie de ce petit monde anglais de la faïence : les Leigh, Wood, Bagnall.

Puis on le retrouve à Forges les Eaux en 1798 où Georges Wood a créé une fabrique de faïence fine dite anglaise. Il est chef d'atelier au 46-48 de la rue des Sources.

* André Dammann revient à Douai au début de l'année 1799.

“En l'an VII (1799) un sieur Martin, qui avait épousé une demoiselle Dammann, ayant acquis dans la rue des Jésuites un vaste terrain, y établit, en concurrence avec la manufacture de la rue des Carmes, une fabrique de grès anglais.

Lors de la séance du 1er fructidor an VII, Martin et Compagnie, directeurs de la manufacture de grès qu'ils viennent d'établir à Douai, présentent à l'administration municipale de Douai les prémices de leurs travaux.

Les articles sortant desdits ateliers étaient les mêmes que ceux travaillés dans la rue des Carmes. C'était de la vaisselle de ménage, des assiettes, plats, soupières, tasses,....etc. En outre, le sieur Dammann fabriquait et exposait des bustes de Bonaparte en biscuit qui rivalisaient avec le biscuit de Sèvres.

Toutes les matières premières servant à la fabrication des grès anglais étaient tirées des mêmes lieux d'où l'ancienne manufacture se les procurait. Le combustible seul différait, M. Martin Dammann ne se servant que de bois pour la cuisson de ses faïences”.

Selon le guide de l'amateur de faïences et de porcelaine, *“Ses faïences étaient d'un blanc plus pur, plus brillant que les autres, parce qu'il cuisait au bois”.*

“En l'an XI une nouvelle exposition eut lieu à Douai, les progrès de cet industriel furent très remarquables, et sur le rapport favorable du jury, il obtint une médaille d'argent.

Mais les ressources de Martin Dammann étaient épuisées, et en 1804 après cinq années de lutte, obligé de déposer son bilan, il fut déclaré en faillite.

C'est Halfort, ancien ouvrier de la manufacture de la rue des Carmes et beau-frère de Charles Leigh, qui reprit cet établissement pour cesser toute activité en 1810”.

Au musée de la Chartreuse de Douai, on peut admirer un vase blanc de trente centimètres de hauteur, portant deux têtes de bélier en guise d'anses et dont le reflet vert est caractéristique de cette fabrique, ceci étant dû à la cuisson au bois.



vase marqué Martin-Dammann et signé a. Dammann

La base porte au verso la marque Martin Dammann et au recto, malheureusement peu visible sur cette photo :

a Dammann
qui me paraît être la signature personnelle d'André Dammann.

* Après cette période passée à Douai, André Dammann retourne à Forges les Eaux où il continue son métier de faïencier.

Constant Martin s'installe à Paris où il exerce la profession d'agent principal de la compagnie royale d'assurance contre l'incendie, s'éloignant définitivement de la faïence.

Après le décès d'André à Forges le 18 avril 1822, à l'âge de cinquante ans, la famille Dammann s'installe à Paris. Marie Bagnall, son épouse, y décède en 1834.

Parmi les descendants d'André Dammann, seul son fils Jean André est resté dans le monde de la faïence : il fut peintre sur porcelaine à Paris puis à Longwy, où son fils Brutus Camille l'accompagnât. Ce dernier termina sa carrière dans la maison Daum à Nancy.

Il est aussi intéressant de noter qu'un des frères de Louis Emile Dammann, Marcel Dammann, artiste médailleur, fut grand prix de Rome en 1908.

En guise de conclusion, je me contenterai de mettre un visage à ces ancêtres.

Bibliographie : HOUZÉ DE L'AULNOIT Aimé, *Essai sur les faïences de Douai dites Grès Anglais*, Douai, 1883.



André DAMANN



Marie BAGNALL

et son épouse



Dessous de carafe en faïence fine de Gien -- D = 12 cm ; ép = 8 mm -- La vignette est signée à gauche "Copeland" et une marque en creux "1H0Q" indéchiffrable voisine, au revers, avec la marque imprimée ci-contre, utilisée de 1938 à 1960. On a donc utilisé très tardivement d'anciennes vignettes destinées à l'illustration des séries d'assiettes.

Photo J. Bontillot



Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.

En vertu de la loi n° 92-597 du 1er juillet 1992, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle exclusif et opposable à tous.

Par ailleurs, toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition ou reproduction d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels que définis par la loi, est un délit de contrefaçon puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 915 à 18.294 [6.000 F à 120.000 F] (art. L.335-1 à 3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve de la mention d'éléments suffisants d'identification de la source (art L.211-3).



Ce numéro de "Passion Faïence" a été édité par

Les Amis de la faïence fine

14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., 1, Les Grands Thénards - 89150 Domats - tél. 03.86.86.48.30.

ISSN 1274-0438. Dépôt légal à parution.